

Image not found or type unknown



## Accident non-responsable sans assurance

Par **celine**, le **27/07/2011** à **19:36**

Bonjour,  
Je me permet de vous contacter car j ai été victime la semaine dernière d un accident de voiture non responsable , l autre véhicule m as fais un refus de priorité , mais j été en suspension d assurance depuis 4 jours pour défaut de paiement .  
Nous avons quand meme rempli un constat dans lesquels l autre conducteur reconnait ses tords . Je me suis rendu a mon assurance avec celui ci , la personne qui c est occupé de moi a pris mon constat pour l envoyez a l assurance adverse en précisant qu il ne prendrait pas le dossier suite a ma suspension . Ma voiture est épave et encore cauté 3000 euros a l argus .  
Ma conseillère d assurance m as conseillé de prendre un expert que je réglerais a mes frais , et avec cette expertise d envoyez un recommandé avec A.R afin de me retourner contre l assurance adverse , et je ne sait pas si cela est la meilleur solution....?  
Je tiens a préciser qu' il n y a eu aucun blaissè et que les gendarmes ne sont pas intervenus .  
Que me conseillez vous de faire ???  
En vous remerciant par avance .  
Cordialement.